

1791 Janv. 10

D 64 830

A D R E S S E
DE LA MUNICIPALITÉ
DE BORDEAUX
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Concernant les malheurs de la Martinique.

M E S S I E U R S ,

LA Martinique est en proie à toutes les horreurs de la guerre civile. Nous l'avions prévu : nous vous l'avions annoncé : nous vous avons suppliés de prévenir cette calamité publique. Des témoins oculaires, des administrateurs déposés arbitrairement & renvoyés en France avec indignité, avoient offert de prouver à l'ancien ministre de la marine & à votre comité colonial, que, dès le mois de juillet, le danger étoit à son comble. Ces administrateurs ont eu la douleur de ne pouvoir être admis devant vous, que long-temps après leur arrivée à Paris : après y avoir paru, un long intervalle s'est encore écoulé avant que leurs trop justes alarmes & les nôtres n'aient été prises en considération. Il a même fallu de nouveaux événements, de nouveaux meurtres, & toutes les apparences

d'une destruction prochaine pour qu'il vous ait été proposé de prendre enfin des mesures, sinon capables de détruire le mal dans sa source, du moins suffisantes pour recueillir les tristes débris d'un commerce jadis florissant; mesures, hélas, trop tardives pour sauver la vie à des milliers de citoyens qui tendoient inutilement les bras vers la mère patrie! Comment se peut-il, Messieurs, qu'on ait ainsi trompé votre humanité; qu'on ait éloigné de vous des tableaux capables de vous faire frémir, & qui, vous étant présentés sous leur vrai jour, ne vous auroient pas permis de différer un instant les secours que nos frères de la Martinique étoient en droit d'attendre de vous. Eh! quoi, le sort des hommes revêtus de grands pouvoirs seroit-il donc d'être inévitablement trompés! Les représentans de la nation seroient-ils, dans certains cas, exposés, comme l'étoient jadis nos rois, à n'apercevoir la vérité qu'à travers les nuages dont les passions des hommes cherchent sans cesse à l'obscurcir!

Nous ne nous appesantirons point, Messieurs, sur cette affligeante idée. Il a même fallu, pour qu'elle se présentât à notre esprit, que nos cœurs fussent en proie à une grande douleur. Il a fallu que nous fussions poursuivis par l'image sanglante de nos frères égorgés par des Français.

Un récit, malheureusement trop vraisemblable, nous annonce que le commandant du vaisseau *la Ferme*, au lieu de s'occuper de pacification entre deux partis, s'est réuni à l'un des deux pour opprimer l'autre. Déjà un procès-verbal signé par dix capitaines de navires du commerce, établit que le sieur de Rivière, commandant ce vaisseau, n'a pas même daigné les entendre, quoiqu'ils s'annonçassent comme *députés & agissant au nom du commerce des places maritimes de France*. S'il faut en croire leur récit, ces capitaines ont été éloignés d'un vaisseau de la nation, où tout François avoit le droit de faire entendre ses plaintes, ses représentations, avec menaces *d'être coulés bas*; & peu s'en est fallu que ces odieuses & incroyables menaces n'aient été réalisées.

Chacun de nous se demande avec effroi. Quels ordres pouvoit-il donc avoir reçu le commandant d'un vaisseau qui s'est

conduit avec cette barbarie? Dans quelles dispositions étoit-il parti de France, cet officier, entre les mains duquel la nation avoit, pour ainsi dire, remis le sort d'une colonie précieuse?

Messieurs: c'est un mystère affreux que la nation a le droit de pénétrer; il faut le déchirer, ce voile qui couvre tant d'iniquités, & vous ne pouvez vous empêcher de rendre une justice éclatante à des millions d'hommes qui la réclament avec les plus vives instances.

Sans doute, le caractère dominant du peuple François est la douceur; sa disposition constante est la générosité, & il n'oublie que trop facilement les injures. Ses ennemis le savent, & combien n'en ont-ils point abusé! Il semble que ce soit la base des calculs de tous les contre-revolutionnaires. A peine un de leurs complots est-il découvert, que, fiers de l'impunité, ils en méditent de nouveaux. Les mêmes hommes que le regard sévère d'un despote faisoit trembler, parce que ce regard étoit quelque fois suivi des peines les plus terribles, bravent aujourd'hui toute la colère de la nation; ils tournent contre elle une partie de ses propres forces & semblent la défier d'être juste. Il est temps, Messieurs, de faire cesser cette scandaleuse impunité; il est temps de reconnoître que pour être juste envers les bons, il faut être terrible aux méchants.

Nous réclamons hautement, Messieurs, au nom de la commune de Bordeaux vivement affligée & profondément indignée, la punition la plus prompte des factieux dont les trames criminelles ont livré l'isle de la Martinique en proie aux horreurs d'une guerre intestine. Nous demandons que les commissaires patriotes qui doivent être envoyés sur les lieux reçoivent les ordres les plus précis d'informer sur tous les faits qui se sont passés depuis la révolution, & qu'ils soient spécialement chargés de remonter à la source de maux qui nous intéressent sous tant de rapports. Ce n'est pas seulement de notre fortune qu'il s'agit, Messieurs; accoutumés aux plus grands sacrifices, nous pourrions encore faire celui-là à la patrie, si la patrie le demandoit; mais de plus grands intérêts nous animent. Nos frères, nos enfants, s'ils existent encore, sont



dans le péril le plus imminent. Après les avoir indignement calomniés, on les massacre impitoyablement; & par la plus lâche trahison, par le plus grand des crimes, on emploie à cet abominable usage les forces que la nation avoit envoyées pour les protéger.

Veillez, Messieurs, veuillez ouvrir les yeux sur cet abîme profond que les ennemis de la patrie ont su creuser devant nous; & que votre sagesse emploie enfin, s'il en est temps encore, des moyens propres à rassurer la France entière sur le sort des colonies.

*Les Maire & Officiers Municipaux
de la ville de Bordeaux.*

Bordeaux, le 18 janvier 1791.

A B O R D E A U X, chez MICHEL RACLE,
Imprimeur de la Commune, rue Saint-James, 1791.